

Forum

Dossier Interdisciplinarité (suite)

NSS a ouvert en 2004 un dossier « Interdisciplinarité »¹ qui répond bien entendu à notre vocation éditoriale mais qui prend une importance particulière à un moment où les réformes institutionnelles des établissements de recherche comme des universités se réclament plus que jamais de l'interdisciplinarité. Ce numéro est l'occasion de le réouvrir à travers deux contributions dont la première s'inscrit dans les premiers débats du dossier en analysant les enjeux interdisciplinaires dans leur traduction institutionnelle et dont la seconde, proche d'une libre opinion, rend compte d'une expérience individuelle qui ne manque pas de bousculer les idées reçues.

Johann Kirsten, de l'université de Pretoria en Afrique du Sud, s'interroge sur une nécessaire refondation théorique et pratique des études d'économie agricole qui passerait par une ouverture interdisciplinaire des parcours étudiants. Au travers du diagnostic et des réponses apportées, il illustre en quoi les approches des écoles de pensée et des communautés scientifiques de l'Afrique du Sud se distinguent de celles prévalant dans le monde francophone. On y voit également la forte prégnance du contexte de l'Afrique australe, marqué par la difficile sortie de l'apartheid, sur les questions vives qui taraudent la société et qui alimentent la réflexion théorique. De ce point de vue, la construction d'un lien entre recherche et formation dont le fondement serait l'interdisciplinarité s'avère fondamentale pour que l'institution universitaire réponde aux défis du développement agricole.

Le second texte est proposé par Patrick Pillon, socio-anthropologue de l'IRD affecté dans une unité de biologie. Confronté à ce qu'il vit comme de fortes asymétries entre champs disciplinaires, il développe une thèse selon laquelle l'interdisciplinarité, dans sa version imposée par les institutions, est le cheval de Troie de l'inféodation de la recherche scientifique à l'utilitarisme et au pouvoir de domination de l'État. Il dit sans doute tout haut – à propos de l'injonction interdisciplinaire quasi systématique dans les appels à propositions de recherche – ce que beaucoup de chercheurs, confrontés à la nécessité de mener leurs travaux dans des configurations de plus en plus extensives (projets européens, ANR, etc.) pensent tout bas. Le texte reflète d'ailleurs parfaitement cette tendance à réduire les questions interdisciplinaires à un processus institutionnel qui reconfigure les pratiques de recherche dans un environnement de plus en plus contraint et de plus en plus opaque ou conformiste sur le plan scientifique.

Le dossier Interdisciplinarité prend place dans notre rubrique « Forum », un lieu de débats et d'expression des idées ou des recherches. Ces deux contributions reflètent parfaitement l'esprit de la rubrique. Elles sont une invite à continuer de faire vivre un dossier qui est au cœur de notre projet éditorial.

Le comité de rédaction

¹ Cf. NSS, 12, 1, 50.